

Paveur/-euse CFC



Nature des tâches

Le paveur ne pose pas seulement des pierres pour les travaux de pavage, mais réalise également des arrangements en pierres naturelles ainsi que les travaux annexes qui en découlent. Il commence généralement par faire une fouille, puis réalise les coffrages et le drainage. Il procède à toutes les mesures nécessaires, place les bordures et aplanit la surface à l'aide de graviers. Il réalise ensuite le pavage proprement dit en colonnes, en arcs de cercles ou selon un modèle bien précis. Cette profession est très variée du fait des nombreuses activités du paveur, de l'utilisation de machines et de différentes sortes de pierres.

Cette profession compte au champ professionnel «construction de voies de communication»: Les voies de communication à construire sont des plus diverses, il peut s'agir de réseaux de routes, d'installations sportives, de réseaux ferrés ou de revêtements industriels. Ces constructions sont soumises quotidiennement à des utilisations intensives, par des véhicules, des machines, des trains, des bâtiments. Un certain nombre d'appareils, petits et grands, ainsi que des machines de construction spécifiques sont utilisés à cet effet.

Conditions d'admission

Scolarité obligatoire achevée.

Plaisir au travail en plein air et au maniement de machines, habileté manuelle, intelligence technique, bonne constitution, sens des responsabilités, capacité de travailler en équipe et de façon autonome.

Formation

Formation professionnelle initiale de 3 ans. Titre obtenu: certificat fédéral de capacité. Enseignement théorique un jour par semaine à l'école professionnelle. Des cours interentreprises complètent l'activité pratique et l'enseignement professionnel.

Pour les jeunes davantage orientés vers la pratique il existe une formation initiale de 2 ans, voir le métier de poseur/-euse de pierres AFP. La réussite à l'examen donne l'attestation fédérale.

Perspectives

Professionnel/le avec diplôme de fin d'études dans une autre spécialité du champ professionnel «construction de voies de communication».

Chef/fe d'équipe, contremaître/-esse (brevet fédéral), maîtrise (diplôme fédéral). Formation de de technicien/ne ES en conduite des travaux diplômé/e ou de de technicien/ne ES en génie civil et bâtiment diplômé/e. Ingénieur/e BSc HES.